

12/25/10

Compost de Fraction solide de Lisier de Porc

OBTENTION	Fractions solides de lisiers de porcs
INSTALLATION DE TRAITEMENT ET D'HYGIENISATION <i>(loi européenne 1069/2009)</i> <i>Origine Belgique</i>	Conforme au règlement (CE) 1774/2002
COMPOSITION : <i>En % de la Matière Brute</i>	Engrais NF U Conforme à la norme NF U 42-001
NORME :	Conforme à la norme NF U 44051 AMENDEMENT ORGANIQUE
UTILISATION :	Fertilisation des grandes cultures colza maïs blé sur blé 2 à 5 tonnes par hectare Livraison par camion complet
STOCKAGE :	Implanter le dépôt à une distance suffisante vis-à-vis des tiers
ÉPANDAGE :	Se référer au Règlement Sanitaire départemental du département concerné Date d'épandage : se référer à la Directive Nitrate du département concerné Enfouir le produit aussitôt après l'épandage Épandage conseillé avec un épandeur type TEBBE (avec table d'épandage) Largeur d'épandage 8 à 15 mètres selon l'épandeur et les conditions climatiques